

Communiqué de presse

MonContrat.ch lance le premier algorithme rédigeant automatiquement des contrats pour les PME

Neuchâtel, le 12 septembre 2019 -- Dès aujourd'hui, la plateforme MonContrat.ch, qui offre une rédaction automatique de contrats standards, est en ligne. Les directeurs de PME ou les responsables RH ayant besoin de rédiger un contrat courant n'auront plus qu'à choisir parmi les nombreuses options sur la plateforme. Le contrat sera ensuite rédigé automatiquement grâce à un algorithme perfectionné. Il ne restera plus qu'à imprimer le contrat et à le signer. Dans le but de libérer les PME de tâches légales répétitives, MonContrat.ch souhaite automatiser à terme 80% la rédaction de contrats usuels.

La solution MonContrat.ch est née d'un constat simple et d'un besoin pratique : 70% des entreprises suisses sont des PME de moins de 250 employés (source OFS). Celles-ci embauchent rarement un avocat ou un juriste à plein temps en interne. Elles font donc souvent appel à un professionnel du droit uniquement lors de négociations compliquées ou pour des questions très pointues.

Pour ce qui est des contrats courants, comme par exemple un contrat de travail, on improvise souvent en interne. Les contrats sont fréquemment récupérés sur internet, recopiés plusieurs fois ou modifiés. Ces contrats ne sont pas forcément à jour et ne prennent ainsi pas en compte les dernières modifications législatives, ce qui peut entraîner rapidement l'employeur à une audience aux prud'hommes.

A ce jour, une première version complète d'un contrat de travail à durée indéterminée est déjà entièrement automatisée. De nombreux autres types de contrat suivront dans les mois à venir dans le domaine du droit du travail, du droit du bail ou encore du droit commercial. Une version de la plateforme pour la Suisse allemande et italienne est planifiée pour 2020.

La plateforme MonContrat.ch se base sur un algorithme juridique unique en son genre développé par des juristes et des informaticiens sur la base de plusieurs centaines de contrats étudiés.

Sensible aux questions de protection des données, MonContrat.ch a mis en place une politique de confidentialité très forte et garantit une sécurité des plus solides.

L'application MonContrat.ch est hébergée sur des serveurs suisses et dont toutes les communications sont très fortement cryptées. De plus, MonContrat.ch utilise des processus de dernière génération et notamment une double authentification obligatoire pour ses clients. L'application a reçu le label « Swiss Made Software ».

A propos de MonContrat.ch

MonContrat.ch est une marque de l'entreprise suisse The Legal ToolBox Sàrl basée à Neuchâtel et spécialisée dans les solutions informatiques de digitalisation du droit. Grâce à un savoir-faire unique en Suisse combinant juridique et informatique, The Legal ToolBox Sàrl a développé son premier produit : MonContrat.ch, le premier générateur de contrats. Une version test de la plateforme est disponible sur demo.moncontrat.ch.

Contact

Thibault Steimer, directeur | 078 752 65 72 | thibault@moncontrat.ch

Le logo, photos et documents sont à télécharger sur www.moncontrat.ch/presse